



# Le cœur d'ARCHAMPS

Feuille d'infos n° 4 / Août 2014

## Chers Archampoises et Archampoises,



Il n'aura échappé à personne que la météo de ce mois de juillet aura été pour le moins... mitigée. Telle fut aussi le cas de l'actualité municipale de ce début d'été. Alors que notre équipe a continué à travailler (notamment sur les finances), nous avons été portés tantôt par des forts moments de convivialité, tantôt par des moments d'exaspération face aux incivilités.

La convivialité, ce sont toutes ces fêtes et rencontres très réussies qui ont animé notre village et ses hameaux : après les fêtes sportives du club de tennis, de l'amicale des boules, du club du karaté et l'après-midi de foot, il y eut le pique-nique au vendredi soir au "parc" (qui continue), le repas des voisins aux Pommerais et les traditionnelles fêtes de Vovray et de Blecheins. Ce furent des beaux moments de partage et de détente, qui ont permis aux nouveaux habitants de côtoyer les anciens et à ceux du bas de rencontrer ceux du haut. De telles occasions font l'âme du village et permettent de se sentir en vacances.

Malheureusement avec les vacances viennent aussi des incivilités. Les jeunes individus qui occupent les marches du presbytère ont été avertis : il est intolérable qu'ils laissent des détritus partout et qu'ils urinent contre la porte de l'école de musique; il n'est pas non plus tolérable qu'ils dégradent le mobilier urbain et brisent des fenêtres. Il est également déplorable que des inconnus aient pu escalader le toit de l'école pour enlever ou briser des tuiles, provoquant ainsi d'importants dégâts des eaux ! Et il n'est pas non plus acceptable que des habitants stationnent leur véhicule sur les trottoirs ou que d'autres confondent nos chemins, champs et ruisseaux avec des décharges : même pour les branchages et déchets verts, il existe une déchèterie intercommunale. Qu'on se le dise !

Mais terminons ce mot par une note plus réjouissante : Archamps a reçu, le 17 juillet, la visite du comité d'évaluation des villages fleuris. Celui-ci n'a pas encore rendu son verdict mais ses membres ont visiblement été impressionnés par la qualité de notre fleurissement, par le soin apporté à nos espaces naturels et par notre souci de préserver des arbres et des espèces remarquables. Merci à nos jardiniers ! Il ne vous reste plus qu'à les imiter : un concours est lancé pour vos jardins, balcons ou potagers (v. ci-après). Mais dépêchez-vous de semer car "s'il pleut à la sainte Brigitte, il pleuvra six jours de suite"...

Archamps, le 23 juillet 2014  
Le Maire, Xavier Pin

## Manifestations...



Fête des Pommerais



Tournoi de l'Amicale des boules d'Archamps



Fête du Tennis



Blecheins en fête



Fête du club de karaté



Fête du village de Vovray

Mairie d'ARCHAMPS

Impression : 1 700 ex.  
Création graphique : Piste Noire  
Rédaction : Mairie d'Archamps  
Photographies : Mairie d'Archamps

## Réunion Commission Agriculture, Forêt et Environnement

Les agriculteurs d'Archamps ont profité de la période de pluie pour convier les membres de la commission à sa première réunion le 11 juillet dernier à la Mairie. Au programme, les chemins communaux, la chasse et le gibier, les gens du voyage, l'environnement et le PLU.

Parmi des membres tous très motivés, le Président des chasseurs, Mr. Frédéric Baudet-Diez, ainsi que le Président du Syndicat des Agriculteurs, Mr. Frédéric Mégevand, avaient répondu présent. Les personnes intéressées par le groupe de travail sur le Rucher Communal ont exprimé leur intérêt pour ce projet et se réuniront au courant de l'automne.



## À vos sécateurs !

**Vous avez la main verte ? Vous aimez les fruits ? Les légumes ? Vous aimez vous prélasser sur votre balcon bigarré et parfumé et arpenter votre potager binette et sécateur à la main ?**

Alors ce concours vous concerne. Archamps, comme chaque année, aime se voir fleurie. **Mais attention : nouvelle équipe municipale, nouvelles règles.** Les légumes, qui vivent généralement dans l'ombre des fleurs, auront aussi droit à la lumière. Le jury se fera un plaisir de déambuler dans vos potagers, devant vos plates-bandes ou sous vos balcons, pour y admirer la nature en conquête.

Cette année, le concours se fait sur inscription, et un jury d'ores et déjà admiratif se chargera d'évaluer vos créations. Pour y participer, il suffit d'inscrire vos noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone sur papier libre et de le retourner ou le déposer en mairie avant le mercredi 27 août 2014 ou de passer par le site de la mairie ([www.mairie-archamps.fr](http://www.mairie-archamps.fr)). La semaine suivante, celle du **1<sup>er</sup> au 6 septembre**, le jury mobilisera tout ses sens en vue d'un verdict. Si vous souhaitez accueillir le jury en promenade, vous pouvez indiquer vos disponibilités.

**Pour plus d'information,**

vous pouvez contacter Séverine Chopard-Ridez au 06 72 24 33 75 ou Christophe Gladieux au 06 81 77 43 18. Règlement disponible en mairie.

## Inventaire des plantes invasives

Dans le cadre du contrat «corridors biologiques Champagne Genevois» de la Communauté de Communes du Genevois, la société Ecosphère, basée à Grenoble, avec l'aide d'étudiants de la Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture (HEPIA) de Genève, a commencé fin mai un inventaire des plantes invasives qui se déroulera tout l'été.

Les espèces envahissantes ont été introduites volontairement ou non dans les territoires situés hors de leur aire naturelle et sont en mesure de s'y établir et d'évincer des espèces indigènes.

Elles ont des effets indésirables sur les autres espèces et les milieux naturels.

**Quelques exemples :**

Ambrosie, Renouée du Japon, Berce de Caucase, Sumac, Balsamine, Buddléia.

**Information concernant les plantation de haies :**

Les haies mono-végétales et continues sur le pourtour des limites sont désormais interdites.

Il est recommandé de planter des haies avec des végétaux d'essence locale. La Mairie tient à la disposition des habitants une liste d'arbres et arbustes pour les haies, ainsi que leurs caractéristiques.

## Journée Mont Salève en Marche Dimanche 7 Septembre

Le Syndicat Mixte du Salève (SMS) organise le dimanche 7 septembre une randonnée pour rejoindre l'Alpage des Chavannes en haut du Salève. Plusieurs parcours sont proposés au départ de plusieurs communes. Deux randonnées partent de la station du téléphérique.

Pour Archamps le rendez-vous est au parking du Monument aux morts à 9 heures. Cette marche dure environ 2 heures et demie. Un apéritif sera offert par le SMS qui fête ses 20 ans. Un repas composé de produits régionaux sera en vente à l'alpage où seront organisées diverses animations.

Pour plus d'information sur les divers parcours, vous pouvez contacter :

**Syndicat Mixte du Salève**

Bâtiment Athéna - Entrée 2  
Technopole d'Archamps  
38, rue Georges de Mestral  
Tél. 04 50 95 28 42

[info@syndicat-mixte-du-salève.fr](mailto:info@syndicat-mixte-du-salève.fr)  
[www.syndicat-mixte-du-salève](http://www.syndicat-mixte-du-salève)

## GV dynamic Gym, faites-vous du bien !

L'année 2013-2014 avait été une année importante et réussie pour l'association GV dynamic Gym. Un nouveau professeur, Virgile Bertin, est venu prêter main forte à Cathy Saxod et Christiane Lavorel. Deux nouveaux cours Senior Equilibre et Adulte Tonique ont démarré pour répondre aux aspirations des plus âgés et des plus dynamiques. Nous sommes aujourd'hui 80 gymnastes.

La saison 2014-2015 se présente bien : les cours Equilibre et Dynamique sont bien établis et nous espérons de nouvelles recrues pour le cours Tonique.

<b>Cours Senior Equilibre</b>	Jeudi 17:45 - 18 :45
<b>Cours Adulte Dynamique</b>	Jeudi 19:00 - 20:00
<b>Cours Adulte Tonique</b>	Jeudi 20:15 - 21:15

**Tarifs :** 90 € l'année (licence comprise) ou 130 € pour 2 cours (2 cours d'essai gratuits)

**Les inscriptions peuvent s'effectuer dès maintenant ou à la reprise, le jeudi 18 Septembre**

**Association GV DYNAMIC'GYM** - Tel : 04 50 43 72 54 / 06 82 24 51 45

701, route de Vovray, 74160 ARCHAMPS - gvdynamicgym@hotmail.com

Des informations sur le contenu des cours seront données dans la prochaine Feuille d'Information.



## Parlons-en...

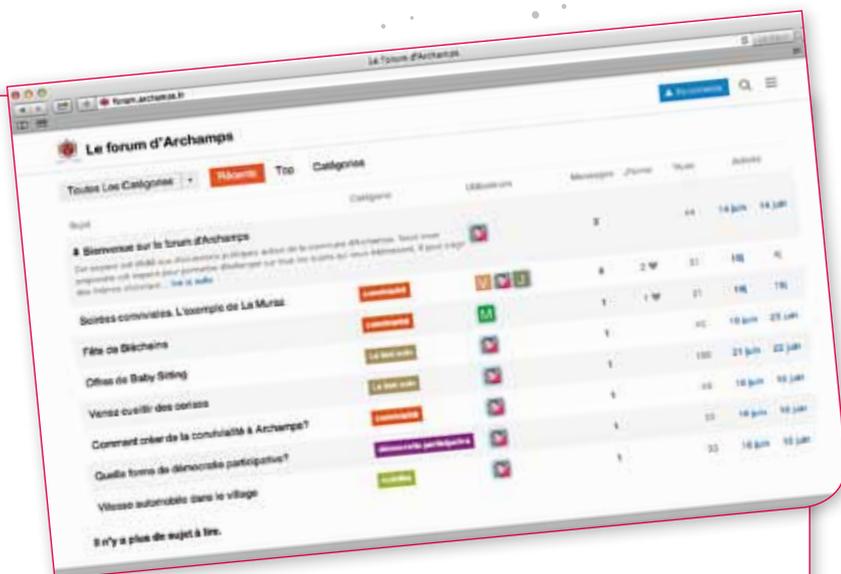
L'équipe de Vivre-Archamps s'est engagée à mettre en place des outils de participation citoyenne, en pratiquant le dialogue et la concertation. Le forum est un de ces outils.

<http://forum.archamps.fr/>

Vous pouvez échanger des idées, faire des propositions, démarrer une discussion sur des sujets d'intérêts commun.

C'est également un endroit pour faciliter la convivialité et la mise en relation : indiquer une fête de voisins, proposer une balade de groupe, proposer ses services, poster vos petites annonces,...

**Votre participation compte !**



## Attention : Ne mettez pas le feu au lac ...

A nos amis suisses qui auront à cœur de marquer leur fête nationale, le 1<sup>er</sup> août, avec quelques pétards et autres feux d'artifice, juste un petit rappel de la réglementation en vigueur. Selon l'article 2, alinéa 1 de l'arrêté municipal n°25/2005 de lutte contre les nuisances de voisinage : *"L'usage de pétards et autres pièces d'artifices par des particuliers est autorisé en dehors des lieux accessibles au public, sous réserve de ne pas provoquer de gêne excessive pour le voisinage. Leur utilisation est interdite tous les jours de 23h00 à 8h00. (...)".*

Au-delà de ce texte, il convient d'en appeler à la responsabilité de chacun en priant les artificiers amateurs de veiller à la sécurité des personnes et des biens et de nettoyer les lieux lorsque leurs fusées auront dépassé les propriétés privées.

Nous vivons dans un espace agricole : n'oublions pas que les champs de blés sont inflammables et que les animaux (en particulier les génisses) sont apeurés par les pétarades. Chaque année on déplore de nombreux débris et des bêtes coincées dans les clôtures ou échappées.

**Veillons à ne pas gâcher la fête.**



## Commissions municipales

<b>Patrimoine</b>	<b>Serge FONTAINE</b> , Yves PELLET, Nicole WEYER, Michel BRAND, Andréa FINGER, Dess MANUARD.
<b>Intergénérationnel, santé et social</b>	<b>Séverine CHOPARD-RIDEZ</b> , Marie-Claude BONNAMOUR, Véronique CHAREYRE, Françoise HERQUEL, Cécile MASSEBIAUX, Séverine SCRIMA.
<b>Vie publique et associations</b>	<b>Marie-Claude BONNAMOUR</b> , Séverine CHOPARD-RIDEZ, Olivia SIMEONI, Ginette BOUQUET, Françoise GOBERT, Lamia GILARDINO, Sylvain TRUFFIER.
<b>Démocratie participative</b>	<b>Gaetan ZORITCHAK</b> , Laura DEVIN, Christophe GIRONDE, Nicole WEYER, Françoise HERQUEL, Boris MARTINOD.
<b>Agriculture, forêt et environnement</b>	<b>Yves PELLET</b> , Denis BAUDET, Serge FONTAINE, Christophe GIRONDE, Olivier SILVESTRE, Nicole WEYER, Damien BAUDET, Frédéric BAUDET, David CASAÏS, Jean-Michel CONVERS, Mattias FINGER, Justin GILARDINO, Philippe LARUE, Jean-Pierre LAVY, Dess MANUARD, Mattias FINGER, Joseph LARUE, Philippe LARUE, Virginie MANDALLAZ, Frédéric MÉGEVAND, Marc PELLET, Gérard NIQUILLE.
<b>Jeunesse et sport</b>	<b>Christophe GIRONDE</b> , Gael LOUCHART, Yves PELLET, Emilie BAUDRAZ, Xavier BÉVANT, François FONTAINE, Annie LE GALL, Stéphane MOTTET, Stéphane RICHARD.
<b>Mobilité, circulation, voirie</b>	<b>Olivier SILVESTRE</b> , Denis BAUDET, Serge FONTAINE, Nicole WEYER, Gaetan ZORITCHAK, Dess MANUARD, Lilo BANNELIER, Alain BONNAMOUR, Oscar GIMENO, Lucie RIVAIL.
<b>Ecole, petite enfance</b>	<b>Olivia SIMEONI</b> , Séverine CHOPARD-RIDEZ, Mireille DOMENJOUR, Christophe GIRONDE, Michèle LANCHE, Agnès ARLUISON, Jacqueline CHAVANNE, Delphine DRAPPIER, Françoise DRONSART, Virginie PELLET, Virginie NAGGY, Virginie RAPIN, Séverine SCRIMA.
<b>Finances</b>	<b>Marine DUBERNARD</b> , Marie-Claude BONNAMOUR, Denis BAUDET, Olivier SILVESTRE, Florence TCHOULFAYAN, Julie HERQUEL.
<b>Communication</b>	<b>Gaël LOUCHART</b> , Christophe GIRONDE, Gaetan ZORITCHAK.
<b>Urbanisme</b>	<b>Laura DEVIN</b> , Jean-Marc BRANGEON, Denis BAUDET, Serge FONTAINE, Olivier SILVESTRE, Florence TCHOULFAYAN, Nicole WEYER.
<b>Bâtiments, matériel, réseau</b>	<b>Jean-Marc BRANGEON</b> , Denis BAUDET, Serge FONTAINE, Yves PELLET, Alain BONNAMOUR, Michel DUSSETIER, Dess MANUARD, Stéphane RICHARD.
<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>	<b>Laura DEVIN</b> , Séverine CHOPARD-RIDEZ, Marine DUBERNARD, Olivia SIMEONI, Monique BAUDRION, Catherine FONTAINE, Maryline GAZEAU, Danielle SCHNELLMANN.
<b>Répartiteur, impôts directs</b>	<b>Serge FONTAINE</b> , Olivier SILVESTRE, Alain BONNAMOUR.
<b>Révision listes électorales</b>	<b>Serge FONTAINE</b> , Marie-Claude BONNAMOUR, Jean-Marc BRANGEON, Yves PELLET.
<b>Appel d'offres</b>	<b>Laura DEVIN</b> , Serge FONTAINE, Jean-Marc BRANGEON, Yves PELLET.
<b>Les membres des Commissions Municipales</b>	Les vice-présidents des commissions sont indiqués en gras. Les commissions comprennent des membres élus et des membres extérieurs à voix consultative.

### Le mois prochain

#### • Le samedi 23 août

Pour la 3<sup>ème</sup> édition, RodRider organise son Rodagain, course de VTT de descente qui a lieu autour de la route forestière entre Blécheins et Les Pommeraies. Spectacle garanti entre 10h et 18h. Restauration sur place midi et soir avec deux concerts dès 18h30. Le groupe de musique «ELASTIK», de Cruseilles, montera sur scène et présentera un spectacle de cirque. Suivi du groupe «EDEN SHUT DOWN» qui enflammera la soirée !  
Le Salève s'anime, profitez-en, venez nombreux !



## AUDIT DES FINANCES COMMUNALES

Le cabinet COMETE, mandaté lors du conseil municipal du 12 mai 2014, a réalisé l'audit sur les finances communales. Le résultat d'audit a été présenté lors du conseil municipal du 17 juin 2014 par Mme BUISSON et M. CHARNAY.

L'audit a été conduit sur deux axes : un état des lieux sur l'exécution des dernières années et une étude prospective sur les six ans à venir sur les capacités d'investissement et de développement.

Le budget auberge communale est présenté en premier car son équilibre impacte directement le budget général. Le cabinet présente le financement et la réalisation de l'auberge communale par comparaison entre l'étude de faisabilité réalisée pour le compte de la municipalité en 2010 et d'autre part, le bilan 2012/2013 de la Sarl Jessipaul, exploitant de l'auberge, ainsi que les charges à venir. Il ressort de cette analyse que le budget annexe de l'auberge communale nécessitera pour les années futures un apport de recettes du budget communal nécessaires à son équilibre d'environ 50k€ par an. Alors même que les recommandations en matière de fixation de redevance du loyer de l'auberge - préconisées par l'étude de faisabilité (9,5 % du chiffre d'affaires) - n'ont pas été retenues par l'ancienne municipalité (redevance appliquée de 3,5 %) et que les perspectives financières de la Sarl Jessipaul affichent des résultats et bénéfices sur les deux premières années d'exploitation, de l'ordre de 300 % de mieux par rapport aux prévisions. L'analyse indique ensuite quels sont les moyens pour rééquilibrer les budgets afin de trouver un accord équilibré entre les deux parties : d'une part en revoyant les conditions financières de la convention et d'autre part en requalifiant l'imputation des subventions accordées, de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

**L'analyse porte ensuite sur le budget général : d'abord sur la période 2009-2013 puis de manière prospective sur la période 2014-2019. L'objectif étant de connaître les marges de manœuvre afin de pouvoir bâtir un plan pluriannuel d'investissement. Il en ressort :**

1. Les charges de fonctionnement, comme les recettes ont progressé de près de 50 % en 5 ans.
2. La commune a connu un fort dynamisme en matière de recettes ces 5 dernières années notamment par une forte progression du montant des Fonds Genevois (43 % des recettes).
3. Le dynamisme des recettes sur les derniers exercices devrait s'inverser en raison de la baisse des dotations de l'Etat, de la fiscalité professionnelle unique et des fonds de péréquation.
4. De même une grande incertitude pèse sur les fonds Genevois. Il sera nécessaire de maîtriser les coûts de la municipalité tout en soulignant que la situation saine de la commune autorise une certaine capacité d'emprunt.

### Lexique

Les comptes administratifs votés par délibération en conseil municipal du 17 juin dernier sont la résultante des opérations financières menées au cours de l'année 2013. Ils sont constitués de :

**Section fonctionnement :** enregistre les opérations courantes : les recettes collectées sur l'exercice et les dépenses assurant le fonctionnement de la collectivité (charges de personnel, énergie, entretien, fournitures, subventions accordées...).

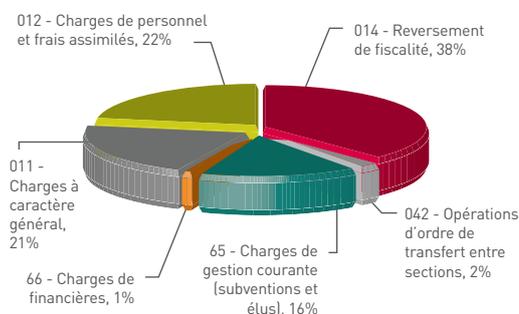
**Section Investissement :** financée par l'excédent de fonctionnement, les taxes d'urbanisme, le fond de compensation de TVA, les emprunts contractés et les subventions reçues, les dépenses enregistrées dans cette section sont celles relatives aux opérations d'équipement (travaux, acquisitions...) et au remboursement de la dette.

**Reste à réaliser :** travaux initiés sur l'année en cours et non terminés.

## Comptes Administratifs 2013 – Budget Général

Par Marine DUBERNARD : Adjointe aux finances

### 1- Section de fonctionnement



Répartition des dépenses 2013

### Les dépenses 2013 s'élèvent à 2 761 280.93 € et portent principalement sur :

- Charges à caractère générale (dépenses énergies, entretien, fournitures..) : 594 168.20 €
- Charges de personnel : 598 199.37 €
- Reversement de fiscalité (SMAG au technopole, FNGIR, FPIC ..) : 1 039 851.00 €
- Autres charges de gestion courante (subventions versées, indemnités des élus) : 447 332.05 €

### Quelques Abréviations

**SMAG :** Société Mixte d'Aménagement du Genevois, société qui gère la zone de la Technopole.

**FNGIR :** Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources

**FPIC :** Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales.

**DGF :** Dotation Globale de Fonctionnement : dotation versée à la commune par l'état en fonction principalement du nombre d'habitants.

### Les dépenses 2013 sont de 21% supérieures à celles de 2012 (2 290 623.55 €). Cette augmentation des dépenses portent sur les lignes suivantes :

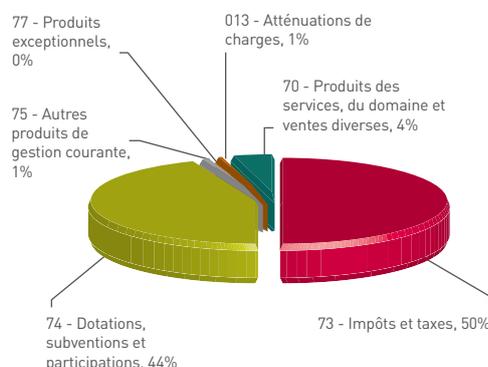
- 64 % au titre de subvention accordée au budget annexe de l'auberge communale, soit 300K €,
- 20 % au titre de charges à caractères générales,
- 13 % au titre de charges de personnel (recrutement),
- 02 % au titre de divers postes.

**Les recettes 2013 s'élèvent à 3 757 175.25 € et portent principalement sur :**

- Impôts et taxes directes (taxe habitation, foncier...) : 1 867 452.92 €
- Subventions et participations (fonds frontaliers, DGF...) : 1 658 301.34 €
- Produits de services (périscolaire, divers...) : 169 543.12 €
- Autres produits : 61 877.87 €

**Les recettes 2013 sont de 4% supérieures à celles de 2012 (3 605 056.90 €). Cette augmentation des recettes portent sur les lignes suivantes :**

- 64 % au titre des fonds frontaliers,
- 23 % au titre de produits de services,
- 12 % au titre d'atténuation sur charges de personnel,
- 1 % au titre de divers postes.



**Répartition des recettes 2013**

**2- Section d'investissement**

**Dépenses 2013 : 1 869 390.84 € dont principalement**

**Travaux : 1 602 878.02 €**

- Rénovation mairie : 550 K€
- Travaux de voirie : 520 K€
- Etudes groupe scolaire 2 : 140 K€
- Acquisition foncière : 150 K€
- Foyer de ski de fond : 90 K€
- Containers : 45 K€

**Remboursement emprunt : 234 029.67 €**

**Recettes 2013 : 2 468 990.46 € dont principalement**

- Virement section fonctionnement : 1 808 K€
- Fond de compensation Tva : 114 K€
- Taxe urbanisme : 61 K€
- Taxe d'équipement : 52 K€
- Subvention reçue : mairie : 144 K€, voirie : 126 K€, containers : 16 K€

**Reste à réaliser à fin 2013 : 366 950 €**

- Groupe scolaire 2 : 272 000 €
- Divers travaux voirie : 86 950 €
- Frais études : 8 000 €

**Tableau de synthèse général**

Chiffres en €	Fonctionnement	Investissement	TOTAL GENERAL
<b>Report Résultat 2012</b>	180 919,62	- 878 908,82	- 697 989,20
<b>Résultat 2013</b>	995 894,32	599 599,62	1 595 493,94
<b>Reste à réaliser 2013</b>		- 366 950,00	- 366 950,00
<b>TOTAUX</b>	1 176 813,94	- 646 259,20	530 554,74

**Endettement de la commune :**

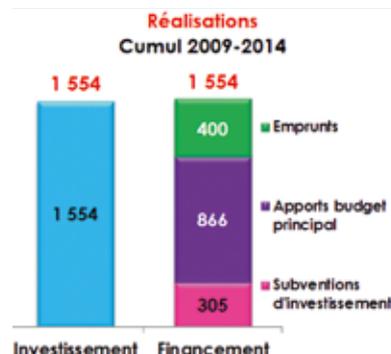
L'endettement de la commune à fin 2013 est de 1 034 517 euros. L'annuité de la dette (remboursement des intérêts et capital) est de 24 % de l'excédent de fonctionnement. La situation financière de la commune est saine.

**Comptes Administratifs 2013 – Budget Annexe Auberge**

Le budget annexe auberge s'est soldé en 2013 par un résultat négatif de 136 128.95 € malgré l'apport de 300 000 € du budget général en recettes du budget annexe auberge.

L'auberge dont les travaux ont commencé en 2010 ont été terminés courant 2013 pour un montant de 1 556 000 € (contre 1 273 000 € initialement prévu).

Le déficit 2013 devrait être partiellement couverte par une subvention Fisac de 121 000 € attendue courant 2014 et compris dans la ligne « subventions d'investissement » du schéma de plan de financement ci-contre.



**Endettement :**

Un prêt sur 20 ans de 400 000 € a été contracté fin 2012 aux fins de participer au financement du projet générant une annuité de la dette (remboursement des intérêts et capital) en 2013 de 40 592.12 €.

Chiffres en €	Fonctionnement	Investissement	TOTAL GENERAL
<b>Report Résultat 2012</b>		- 397 795,84	- 397 795,84
<b>Résultat 2013</b>	315 857,42	- 51 690,53	264 166,89
<b>Reste à réaliser 2013</b>		- 2 500,00	- 2 500,00
<b>TOTAUX</b>	315 857,42	- 451 986,37	- 136 128,95